

NOM D'UNE RUE !



Dans le quartier de la Part-Dieu, entre la Cité administrative et la Place Bir-Hakeim, s'étire la « Rue du Lac ». Si ce nom ne correspond plus à rien aujourd'hui, il y a bel et bien eu un lac dans le centre ville lyonnais !

L'axe date de l'époque de Louis Philippe et parcourait à ce moment là un paysage de prairies humides, de blanchisseries utilisant les eaux des ruisseaux, dont la Rize qui coulait à proximité de la rue du même nom.

Plus au sud, à l'angle de la rue de Condé et de la rue Garibaldi, on trouvait également un Pré du Lac.

À cet endroit se forme, en 1812, une petite étendue d'eau limpide, mesurant environ 50 mètres sur 15, pour une profondeur de 5 à 6 mètres. Aujourd'hui encore, ce phénomène reste inexplicable.

Toujours est-il que l'endroit donne lieu, tous les dimanches, à ce que les Lyonnais baptisent alors « la Vogue au Lac ». Guinguettes, danses, animations, les réjouissances des Brotteaux étaient renommées et la foule accourait. Le père Thomas, un grimacier resté célèbre, y a d'ailleurs acquis sa réputation !

Lors de l'aménagement des Brotteaux, le projet de monsieur Crépet propose de conserver ce lac pour embellir le quartier. Mais l'idée n'est pas retenue et le lac disparaît entre 1854 et 1859, comblé par les remblais provenant des démolitions de la rue Impériale, actuelle rue de la République.

Ne reste que le nom de la rue en souvenir du lac, ravivé à la mémoire des Lyonnais dans les années 1980 avec la construction, au numéro 20, de l'immeuble de la Communauté Urbaine du Grand Lyon.



Point berges



C'est désormais officiel, la première tranche des Berges du Rhône (du Pont Morand au Pont Gallieni) sera inaugurée le 9 mai prochain. Cependant, les travaux seront terminés bien avant, vers la fin mars. D'ici là, il y a surtout des finitions à faire : le bassin d'eau en bas des gradins de la Guillotière, l'habillage du

pont, l'éclairage public, tout est en cours d'achèvement. Le terrain de foot est terminé, il ne reste plus que les équipements de jeu et les filets, prévu d'ici fin mars.

Le gazon ayant bien poussé et les arbres étant plantés, c'est maintenant au tour des arbustes et fleurs de faire leur apparition sur la promenade.

En amont et en aval de cette partie centrale, c'est surtout la pose de revêtements (béton, têtes de chat etc.) qui est en cours.

Michael Augustin

LES BRÈVES

Clownitude



C'est sous le signe de la « clownitude » que Patrick Huguet, Maire du 3^e arrondissement, a voulu mettre ses vœux de bonne année. Ceci en référence à l'association Docteur Clown, à l'honneur de cette cérémonie et qui intervient dans les hôpitaux pour apporter un peu de joie aux enfants malades. Chaque donateur a reçu un nez de clown. Et monsieur le Maire de conclure son discours par un « Ensemble tout devient possible si nous avons le même désir d'avenir ».

Photos : Patrick Huguet et Miss Montchat Claire Faure



Berges du Rhône

Gérard Collomb, Maire de Lyon, ne manque actuellement pas une occasion pour faire remarquer que le chantier des Berges, aussi consensuel qu'il soit aujourd'hui, ne l'a pas toujours été. Et de rappeler que, lors du lancement du projet il y a trois ans, grand nombre de journaux, criaient, selon lui, à l'asphyxie de la ville, voire à l'apocalypse. Scénarii qui, selon toute vraisemblance, ne se sont pas réalisés.

Sécurité routière

Le nombre des accidents et blessés dans le Grand Lyon a baissé de 34% et 35% en cinq ans, mais le nombre de tués (37 en 2005) est resté quasi stable.

Les 3^{ème} et 6^{ème} arrondissements comptent respectivement pour 11% et 8% des accidents survenus dans l'ensemble du Grand Lyon. Les rues les plus dangereuses sont dans l'ordre cours Gambetta, cours Lafayette et rue Paul Bert dans le 3^{ème} et quai Charles de Gaulle, rue Garibaldi et boulevard des Belges dans le 6^{ème}.

Jean-Louis Tourraine, Vice-président en charge des déplacements au Grand Lyon restait cependant vague sur les projets à venir, notamment en faveur des cyclistes : compléter les itinéraires existants, sécuriser l'accès à la Tête d'Or et aux Berges.

Puis un chiffre qui devrait définitivement tordre le cou au mythe du vélo dangereux : 42 accidents entre un vélo et un piéton en cinq ans, contre 1929 opposant un piéton à une voiture !

Des ateliers de danse pour les personnes handicapées

L'Espace Jeunes 6^e propose aux personnes porteuses de handicap mental, physique ou visuel de participer à des ateliers de danse dans les locaux de l'Espace Jeune, 33 rue Bossuet, Lyon 6^e. Une fois par semaine, de février à juin, avec Mathilde Jouve, danseuse intervenante.

Locaux accessibles aux fauteuils. Prix des inscriptions selon le quotient familial.

Renseignements : Espace Jeunes 6^e, 04 78 52 49 45.

Le parking de la Fosse aux Ours dans le détail

446 places de parking sur sept niveaux ouvertes au public depuis le 15

décembre dernier dans ce 24^e parking géré par Lyon Parc Autos. Une forme hélicoïdale rappelant celle du parc des Célestins, accessible depuis le cours Gambetta et le quai Augagneur. La rampe de sortie débouche au pied du Palais de la Mutualité, rue Jean-Larivière, permettant de s'orienter vers le quai Augagneur ou le cours de la Liberté. De plus ; un accès réservé aux piétons et cyclistes permet de se rendre directement aux berges.

Prix du parking : 0,50 € par tranche de 20 minutes. Trois abonnements sont également proposés.

Un Lyonnais natif du 6^e honoré au Panthéon.

Justin Godart, député, sénateur, ministre et maire de Lyon à la Libération de 1944 figure depuis le 18 janvier sur une stèle en l'honneur des « Justes » au Panthéon. Le président de la République a inauguré ce mémorial qui reconnaît désormais les non juifs qui ont lutté et défendu les persécutés de la barbarie nazie. Né au 22 de l'avenue Maréchal de Saxe en 1871, sa mémoire était déjà honorée dans la capitale par une place à son nom, en face du Louvre, depuis l'année dernière. A Lyon, une rue porte son nom sur le plateau de la Croix-Rousse.

Montchat : nouveau découpage de la carte scolaire

Les fameux « bébés de l'an 2000 » inquiètent. Leur arrivée en CP à la rentrée prochaine va créer un afflux d'effectif que l'école Louise ne peut gérer. Une partie des élèves sera alors réaiguillée vers l'école Viala, ce qui ne convient ni aux parents ni aux enseignants. « D'autant que cette situation est temporaire, à la rentrée suivante, l'entrée des CM2 en 6^e fera retomber l'effectif au niveau actuel » confie la présidente locale FCPE. Les personnes concernées proposent de conserver le découpage actuel et de transformer temporairement l'une des classes de maternelle pour l'année 2007-2008.

Lyon chez moi

Edité par Lyon chez moi SARL

• 47 rue Maurice Flandin • 69003 Lyon
• TÉL : 04 72 13 24 64 • FAX : 04 72 34 59 50
• E-MAIL : contact@lyonchezmoi.fr • SITE :

www.lyonchezmoi.fr

RÉGIE PUBLICITAIRE : 06 28 06 86 21
• regie@lyonchezmoi.fr

TIRAGE : 60 000 exemplaires

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michael Augustin

COLLABORATRICES : Anouchka Meneau, Marie Gouttenoire

MAQUETTE : Marie Dodin

IMPRIMEUR : IPS, Reyrieux (01)

DISTRIBUTEUR : MEDIA FRANCE, Lyon (69)

DÉPÔT LÉGAL : Mai 2006

Lyon chez moi est distribué dans toutes les boîtes à lettres du 3^{ème} arrondissement (nord-ouest) et du 6^{ème}. Si vous ne l'avez pas reçu, n'hésitez pas à nous contacter.

Journal gratuit, ne peut être vendu. Ne pas jeter sur la voie publique.

Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de photos parus dans Lyon chez moi est strictement interdite, sauf autorisation expresse, écrite et préalable du Directeur de Publication.

LE CERCLE DE LA CHANCE

Vous reconnaissez-vous dans le cercle ?

Alors contactez-nous vite au 04 72 13 24 64. Vous avez gagné un bon pour 90 minutes de massages, d'une valeur de 75 euros, offert par Aqua Détente



photographie © Anouchka Meneau